

Koerich, le 10 octobre 2022

Dossier suivi par :  
Steve Rodesch, tél. : 288 355 220  
E-Mail : [steve.rodesch@koerich.lu](mailto:steve.rodesch@koerich.lu)  
Réf. : StR. 218/2022

**AVIS AU PUBLIC**

**Art.24 § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau**

Conformément à l'article 24, § 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une demande en autorisation pour :

Modification de l'autorisation EAU/AUT/16/0633 concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans la rue de Nospelt dans le cadre de l'évacuation des eaux superficielles à Goebange (Phase 1-Suite) (n° dossier : EAU/AUT/16/0633/M22.2 du 4 octobre 2022) présentée par le bureau SCHROEDER&ASSOCIES S. A. à 13, rue de l'Innovation L-1896 KOCKELSCHEUER au nom de l'Administration communale de Koerich, 2, rue du Château L-8385 KOERICH a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 27 septembre 2022.

Le dossier sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques :  
<https://enquetes.public.lu/fr.html>

Le Bourgmestre,

  
Jean WIRION



Le Secrétaire,

  
Patrick LECOQ